



# RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS

---

## FICHE ACTION

ÉTABLIE AVEC LES MATÉRIAUX ET LE SOUTIEN DU COLLECTIF « RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS »



## CONCEPT

Une « Rue aux enfants, rue pour tous » est une rue habituellement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur, en toute sécurité, dans un objectif de réappropriation de l'espace public par les habitants. A cette occasion, toutes sortes d'activités peuvent être proposées gratuitement: éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives et même libres, en collaboration avec différents acteurs (collectivités, parents, associations ...).

## OBJECTIFS

Ouverte à tous, une « Rue aux enfants, rue pour tous » est un terrain d'expérimentation pour permettre de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre et le dialogue entre les générations, les appartenances, les genres et les cultures par le jeu, mais aussi la découverte, le débat et la réappropriation de l'espace public.

Ses objectifs généraux sont de :

- Reconquérir et préfigurer de nouveaux usages de l'espace public et de la voirie, conçus désormais comme des espaces partagés et non plus seulement comme des espaces circulés.
- Promouvoir les modes actifs (marche, vélo, roller etc.) en proposant un cadre sécurisé.
- Encourager l'expression des jeunes et des habitants concernant la gestion et le devenir de leur environnement quotidien.
- Permettre aux jeunes et aux habitants de s'approprier la rue autrement pour partager des activités qui leur correspondent, transformer et investir autrement la rue, recréer du lien social et dynamiser la vie du quartier.

Le dispositif favorise chez les enfants la **découverte et l'appropriation de leur environnement, de la rue/la ville, la confrontation avec le réel et l'affirmation de soi**. L'ensemble des habitants peuvent également profiter de cette dynamique festive les sensibilisant au partage de la rue et leur permettant de se réapproprier l'espace public en repensant les usages et l'aménagement de la rue.



# ETAPES POUR LA MISE EN PLACE ET MOYENS NÉCESSAIRES

Une « Rue aux enfants, rue pour tous » implique un travail collectif et une concertation avec les acteurs de la ville. Chacun a son rôle à jouer dans la réalisation d'un tel évènement, y compris les enfants.

**Tous les savoir-faire sont mobilisables, de la logistique à l'animation.** La préparation sera plus riche si elle est intergénérationnelle : y associer les enfants eux-mêmes est essentiel.

Les différentes étapes à engager sont les suivantes :

## 1 DÉFINIR LE PRÉ-PROJET

Cette étape doit permettre à la fois de **fixer les objectifs, d'identifier les acteurs du territoire** (habitants du quartier, associations locales, services municipaux, bénévoles potentiels, etc.) **et d'envisager le site de l'évènement.** Le choix de la rue peut être défini par le porteur du projet seul ou conjointement avec les acteurs locaux sur la base des critères suivants : une rue passante avec des services et équipements de proximité afin que la manifestation soit un évènement de quartier, une rue qui pose des problèmes de sécurité et de circulation pour sensibiliser la population à l'écomobilité et à la sécurité routière, un espace/équipement/lieu dans la rue en question qui permette d'avoir une solution de repli en cas d'intempéries, une rue dans un quartier résidentiel en lien avec la vie locale des habitants.

## 2 FAIRE UN DIAGNOSTIC SPATIAL

Cette étape doit permettre au porteur de projet d'**avoir une idée claire de la faisabilité du dispositif dans la rue envisagée d'un point de vue spatial.** Il est ainsi invité à aller sur le terrain pour observer et analyser la rue et son environnement immédiat. Cela lui permettra d'identifier les atouts de l'espace en question ainsi que les potentielles résistances à lever. Cette base servira à construire un argumentaire autour du choix de fermeture de la rue. Afin de caractériser celle-ci d'un point de vue spatial, il est par exemple pertinent de constater le statut réglementaire de la rue, d'identifier sa taille, ses séquences, le niveau de trafic et de bruit, l'ensoleillement, la présence d'équipements publics, de zones végétalisées ou encore de commerces.

## 3 FAIRE UN DIAGNOSTIC SOCIAL

Cette étape doit permettre au porteur de projet d'**identifier le public auquel il va s'adresser afin de développer une stratégie pour l'appréhender.** Il est donc invité à prendre connaissance de la composition sociale du quartier :

- S'agit-il d'un quartier politique de la ville (QPV), d'un quartier avec une forte/faible mixité sociale ?
- Quelle tranche d'âge est la plus représentée dans l'espace public ?
- Comment se pratique le partage de l'espace ?
- Certains habitants sont-ils impliqués dans des activités associatives ou militantes locales ?

Pour finaliser l'étape des diagnostics, le porteur **synthétise son pré-projet**, dans une **note d'intention**, qui lui servira de base pour engager les étapes suivantes : présentation de son projet à la collectivité territoriale, création d'un groupe de travail, démarchage d'intervenants et de partenaires etc.

## 4 AGENCER LE PROJET

Après réalisation des diagnostics, le porteur doit envisager un jour de fermeture (un mercredi, après l'école ou encore durant le week-end). Il est également amené à **construire le contenu de la journée en concertation avec la population préalablement identifiée**. L'objectif est de répondre aux questions suivantes :

- Comment trouver un équilibre entre les animations encadrées et les animations libres ?
- Comment se partage-t-on l'espace ?
- Comment faire pour que tous les participants s'y retrouvent ?
- Comment répondre aux envies et intérêts de tous les participants ?

## 5 PENSER DES ANIMATIONS EN FONCTION DE LA RUE

Le porteur de projet est amené à imaginer les animations qui pourront être proposées lors de la journée, en veillant à trouver un équilibre entre les activités fixes, les activités libres et les activités de déambulations qui n'ont pas besoin de stands.

- Si la rue fait **entre 15 et 25 mètres** de large, il est possible de prévoir différentes activités à différents endroits, parfois de chaque côté : stands/espaces de jeux libres/grands jeux en bois, espaces de restauration, filet de volley-ball, espaces mobilités dédiés aux modes actifs avec parcours de roller/vélo, lieu réservé aux jeux spontanés avec craie/cartons...
- Si la rue fait **entre 10 et 15 mètres** de large, il sera plus compliqué de prévoir plusieurs animations. Elles devront être moins consommatrices d'espace : jeu de vélo bidirectionnel, espace détente, jeux avec objets de récupération, dessins au mur ou sur la chaussée...
- Si la rue fait **moins de 10 mètres de large**, il sera plus difficile de partager l'espace public. Il faudra développer des activités comme le dessin, la musique, des étalages de ventes, des craies de rue...

## 6

### PENSER DES ANIMATIONS SELON L'AMBIANCE URBAINE

- Un quartier avec des immeubles hauts devra être plus investi sur le plan de l'animation pour donner la sensation de liberté et d'atténuation de l'oppression.
- A l'inverse, un quartier avec des hauteurs moins importantes procure une sensation d'échelle humaine. Les activités seront donc plus visibles et plus appropriables.
- La présence d'espaces verts peut également être partie intégrante de l'animation de la rue.
- La présence de mobilier urbain peut également constituer un support d'animation.

A partir de ces premières étapes, le porteur de projet est appelé à **construire son projet**. Les habitants et les parties prenantes lors de la réflexion du projet peuvent ne pas connaître les prérogatives précédemment citées. Le porteur de projet doit donc **poser les bases de la discussion en partageant ces connaissances avec eux**.

## 7

### FORMALISER LE PROJET

A ce stade, il est question de formalisation concrète du projet, en concertation avec les participants/partenaires. Le porteur de projet est amené à :

- **Statuer de la date et de la rue de l'évènement** : la date doit concorder avec le calendrier évènementiel de la ville pour éviter un chevauchement avec d'autres évènements. Si l'évènement se rattache à un évènement de la ville, le prêt de matériel par la mairie peut être plus facile et la fréquentation peut être augmentée.
- **Présenter le projet** : présentation de la note d'intention à la collectivité, création d'un groupe de travail, sollicitation d'intervenants et de partenaires etc. (pour mobiliser les acteurs locaux).
- **Informier** : le porteur de projet informe les habitants (adultes et jeunes) ainsi que les acteurs locaux associatifs ou institutionnels au travers de **réunions de présentation du projet afin de créer des dynamiques à la construction du projet**. L'invitation diffusée largement au plan local devra présenter la démarche d'une « Rue aux enfants, rue pour tous » (en l'accompagnant de la charte) et des informations sur les premiers éléments validés par le porteur de projet. Un échange complet avec les participants est essentiel, à partir de leurs questions, leurs idées, leurs attentes et leurs remarques. Il permettra notamment de déterminer le choix de la rue et ses atouts/points de vigilance, les attentes des participants/leurs observations/leurs suggestions, les compétences et les savoir-faire ainsi que la motivation à participer à des groupes de travail.

# 8

## CRÉER UN GROUPE PROJET ET MOBILISER LES PARTENAIRES

Le travail mené sur les dimensions réglementaires et participatives dépendra de la nature du porteur de projet:

- **Constituer une équipe projet** : suite aux temps de présentations réalisés, une « **équipe projet** » est constituée pour définir le contenu de la « Rue aux enfants, rue pour tous » et organiser l'évènement. Il comprendra des habitants (adultes et jeunes), des acteurs locaux, des partenaires et si possible des services de la ville. A partir des animations pensées aux étapes 5 et 6 et des échanges réalisés avec les habitants et acteurs, le groupe projet est amené à **construire le contenu de la journée**. Cette phase repose sur la structuration de la rue et sur la dynamique participative et partenariale développée. **La rue devient le support des animations et de l'évènement**. Un équilibre doit être trouvé entre la diversité des animations, l'encadrement disponible et l'espace défini. Une vigilance quant au partage de la rue par tous les participants, du tout petit au sénior est apportée. De plus, le groupe projet doit permettre que les conditions administratives et financières soient remplies et que les moyens humains et matériels soient programmés dans les délais impartis ; veiller à ce que les habitants soient associés aux différentes étapes du processus de mise en place ; assurer la coordination pour l'organisation des réunions ; établir le programme d'animation ; assurer le lien avec les services de la municipalité en ce qui concerne la communication ; mettre en place les outils de pilotage et de rétroplanning ; faire le lien et veiller à la cohérence entre les objectifs de l'initiative et les animations proposées ; associer les enfants/jeunes aux choix des animations possibles ; les faire participer.
- **Rencontrer la collectivité pour les autorisations et développer un partenariat** : le travail mené sur les dimensions réglementaires et participatives dépendra de la nature du porteur de projet. La collectivité peut être partenaire du projet à différents niveaux pour : être le relais en communication ; prêter du matériel ; mettre à disposition et faciliter l'accès à des équipements ; soutenir la fermeture de la rue ; mettre à disposition des animateurs et du matériel d'animation ; mettre à disposition des salles pour se réunir etc. Cette phase implique d'avoir identifié et rencontré le plus en amont possible les éventuels partenaires. Le porteur de projet doit en priorité se rapprocher des services de la ville pour obtenir les autorisations nécessaires pour la fermeture de la rue.

# 9

## ORGANISER LE PROJET

Préparer l'évènement prendra **entre 3 à 6 mois** et plusieurs réunions de coordination seront nécessaires pour réaliser ces différentes étapes et répondre aux objectifs opérationnels. Il s'agira de :

- Valider le programme et ses animations : consulter les référents pour convenir des activités à retenir ou à éliminer.
- Vérifier la disponibilité des animateurs et du matériel.

- Convenir d'un programme définitif avec horaires et une liste de responsables par activité.
- Définir le plan d'organisation spatiale au sein de la rue.
- Réaliser un schéma de la « Rue aux enfants, rue pour tous ».
- Prévoir la logistique générale à assurer avec les services municipaux compétents.
- Préparer le plan de communication : créer des supports et définir la stratégie de diffusion.
- Identifier une personne pour la réalisation d'un reportage photographique/vidéo de la journée.
- Informer la population de l'interdiction de stationner à l'aide de flyers.
- Impliquer la Mairie en demandant la présence d'un élu le jour de l'évènement.
- Prévenir la presse locale.

Environ 8 à 15 jours avant la « Rue aux enfants, rue pour tous », il est important de vérifier la disponibilité des animateurs/organisateur et que tout le matériel soit prêt ; prévoir un lieu pour le stockage ; faire le point sur les aspects logistiques de la journée ; rappeler l'interdiction de stationner.

Il est également nécessaire de **mettre à disposition des personnes les fournitures nécessaires** (eau, repas...) et le matériel pour répondre aux besoins liés à la mise en place des activités prévues : mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour assurer les différentes tâches ; déterminer la répartition des rôles ; vérifier les raccordements et le bon fonctionnement des approvisionnements ; faciliter le travail des services de la voirie.

## 10 ANIMER LA JOURNÉE

Afin de mener à bien l'organisation de la journée, le porteur et son équipe doivent veiller à :

- **Assurer la sécurité du site** : vérifier que la rue est bien fermée avec des personnes présentes.
- **Installer les activités et les animer.**
- **Accueillir le public** : aider les participants à s'orienter et à s'approprier la rue.
- **Évaluer l'action** : préparer des outils d'évaluation de la journée à adresser aux participants afin de recueillir les impressions de la journée.

## 11 FAIRE LE BILAN ET VALORISER L'ÉVÈNEMENT

Il s'agit de **communiquer sur le déroulement de la journée et les résultats obtenus sur le plan social** : satisfaction des habitants, moments propices pour faire connaissance, partage et appropriation de l'espace public.



## BUDGET

Une « Rue aux enfants, rue pour tous » **peut être financée de différentes manières** : par les collectivités territoriales, par l'État, par un co-financement de ces derniers, ou encore par des aides privées (CAF, bailleurs sociaux, fondations...).

Pour plus de détails et pour faciliter ce financement, **vous pouvez consulter le document** « Comment financer une Rue aux enfants » de la boîte à outils :

<https://wiki.ruesauxenfants.com/?BoiteAOutilsRAE>

## PARTENARIATS POSSIBLES

Au-delà d'une simple identification des partenaires potentiels au montage du projet, il est nécessaire d'identifier les missions et l'ancrage local de chacun de ces acteurs. En effet, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, les partenaires ont différentes méthodes de travail et différents objectifs.

Les acteurs identifiés peuvent être des porteurs de projet potentiels et/ou des partenaires. **Les partenaires peuvent être sollicités à toutes les étapes, à la fois dans le montage en amont, le jour J et en aval :**

- Collectivités et leurs services : service périscolaire, instance démocratique, services techniques, services voirie/transport, action sociale.
- Partenaires ou intervenants « spécialisés » : artistes/musiciens/plasticiciens, structures de l'éducation à l'environnement et au développement durable, association de prévention routière/RATP.
- Acteurs locaux/habitants : collectif citoyens/parents d'élèves, maison de retraite, amicale de locataires, commerçants ou association de commerçants, riverains.

Accompagnement et labellisation : le porteur de projet peut bénéficier d'un accompagnement via l'appel à initiatives lancé chaque année (<https://wiki.ruesauxenfants.com/?choixRegion>). Il sera en contact avec une structure d'appui régional. Au cours de la réalisation de l'évènement, un label lui sera décerné.

## MÉTHODOLOGIE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Taille de la « Rue aux enfants, rue pour tous ».
- Fréquentation de chaque évènement : nombre de participants et leurs profils (âge, lieux d'habitation...).
- Temps moyen passé dans la rue.
- Temps moyen passé par atelier.
- Nombre d'ateliers proposés.
- Fréquentation de la rue après l'évènement : y-a-t-il plus de personnes dehors ? Qui se déplacent en mobilité douce ?
- Demander le point de vue des habitants : satisfaction, ressenti, points à améliorer, souhaits...



## BONNES PRATIQUES

Le porteur du projet et ses partenaires pourront **s'inspirer des nombreuses réalisations** capitalisées sur le site : <https://wiki.ruesauxenfants.com/?Realisations>

## RESSOURCES UTILES

- **Charte des « Rues aux enfants, rues pour tous » :**

<https://www.ruesauxenfants.com/wp-content/uploads/2021/05/CharteRueauxenfants.pdf>

- **Boîte à outils :**

<https://wiki.ruesauxenfants.com/?BoiteAOutilsRAE>

- **Fiche d'auto-évaluation par le responsable d'activité :**

<https://wiki.ruesauxenfants.com/?FicheDAutoEvaluation>

- **Fiche communication :**

<https://wiki.ruesauxenfants.com/?6AtelierCom>

- **Chaine Youtube :**

<https://www.youtube.com/channel/UCT89UVh-EnI2b48mFBCr1EA>

